



A tous les habitants de la commune de Félines

MAIRIE DE FÉLINES

Félines, le 3 mai 2023

Objet : Situation sur la rumeur d'une installation d'un incinérateur ou chaudière

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques temps, quelques personnes propagent des informations mensongères et calomnieuses en téléphonant à des Félinois et Félinaises, provoquant des interrogations et des craintes chez certains d'entre nous. Elles prétendent qu'un incinérateur ou une chaudière à déchets sera prochainement implanté sur le territoire de Félines.

Je tiens à rassurer tous les Félinois en affirmant que je n'ai jamais eu sur mon bureau de dossier ou de projet de cette nature. Il semblerait que ces individus exploitent l'existence d'un projet similaire sur une autre commune du département et ces allégations mensongères s'appuient sur un projet d'installation d'une zone d'activités en lien avec la filière bois sur le terrain acquis par la Commune au nord de Chamborne (parcelle B55). Afin de vous rassurer sachez que nous avons dû réaliser un document d'urbanisme appelée carte communale partielle et actuellement notre dossier doit faire l'objet d'un passage devant deux commissions auprès des services de l'État dans les prochaines semaines. Ce n'est qu'après qu'une enquête publique sera diligentée durant un mois avec un commissaire enquêteur nommé par le Préfet de la Haute-Loire. Il pourra prendre en compte toutes les remarques et doléances de chacun et rendra un rapport qui sera éventuellement approuvé par le conseil municipal. Enfin, il reviendra au Préfet de la Haute-Loire de valider ou non cette carte communale partielle en délivrant ce document d'urbanisme positif ou négatif. Permettez nous de vous dire que nous sommes profondément choqués par de tels agissements susceptibles de jeter le discrédit sur l'équipe municipale que vous avez élue.

D'autant qu'il semblerait que ces calomnies soient le fait de personnes qui ne sont que très ponctuellement présentes sur la commune voire qui n'ont pas de résidence sur Félines. On pourrait en déduire qu'elles n'ont comme seul objectif la remise en cause de la qualité et de la sincérité de l'action communale car la volonté de l'Équipe Municipale en place reste le développement de la commune, la création d'emplois, le maintien des services, l'arrivée de nouvelles populations et l'intérêt général. N'en déplaise à ces auteurs, nous ne baisserons pas la garde et continuerons notre action.

Qu'ils sachent qu'une plainte a d'ores et déjà été déposée par mes soins auprès de la gendarmerie territorialement compétente. Une enquête pour identifier ces personnes est prévue et elle sera transmise à Monsieur le Procureur de la République pour d'éventuelles poursuites pour les infractions pénales commises.

Pour terminer nous nous adressons à vous tous, en vous disant que nous restons à votre disposition et que nous avons toujours eu pour habitude la transparence et le dialogue. Par cet écrit, vous pourrez juger encore une fois que nous ne dérogeons pas à cette règle.

Philippe MEYZONET, Maire et son Conseil Municipal